

Smart City ou ville durable ?



© Citelum

Le 16 janvier dernier, dans le cadre du 4^e programme de renforcement et d'accélération des PME, développé par l'association paritaire Pacte PME, Carmen Munoz-Dormoy, DG du groupe Citelum et Sylvie Moulet, Directrice de Programmes à la R&D d'EDF, ont accueilli la manifestation « Les PME au cœur de la Smart City » à laquelle ont participé une trentaine de représentants de collectivités et entreprises dans les locaux de l'EDF Lab de Saclay.

L'une des places de Sant Cugat del Vallès, près de Barcelone, a été équipée de capteurs de bruit connectés à l'éclairage qui se met à clignoter lorsque le niveau sonore, produit par la clientèle des bars, est trop élevé. Cette solution « citoyenne » concrète, désormais acceptée, permet de mieux faire cohabiter riverains et clients.

QUATRE FUTURS POSSIBLES

Hervé Allègre, délégué général de l'institut Ville Durable, a évoqué quatre grands modèles qui dessinent les villes de demain :

- en premier lieu, le modèle « technophobe » souhaité par les rebelles aux technologies ;
- ensuite, la « Smart City » de type « sécuritaire » pratiquant, par exemple, la reconnaissance faciale comme en Chine, en Israël et... à Nice ;
- un autre type de « Smart City » se développe notamment en Californie. Il s'agit du modèle « serviciel », démarche non appréciée des Européens car non régulée ;
- enfin, la « ville durable », les technologies y étant mises au service de l'humain.

« La ville du futur sera durable et devra entièrement être tournée vers le citoyen », considère Carmen Munoz pour qui elle ne peut pas être une « simple » accumulation de technologies au niveau des infrastructures. « Les technologies représentent des outils devant être impérativement mis au service de la population », poursuit-elle, en se félicitant que cette ville à venir prend de plus en plus en compte la baisse des émissions de CO₂, la connectivité et la responsabilité sociale au service de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de ses habitants. Dans ce contexte, l'éclairage a ceci de particulier que, de plus en plus « intelligent », grâce aux vertus numériques de la technologie LED, cet usage universel permet d'en agréer d'autres autour de la sécurité, de l'environnement et de la mobilité... tout en contribuant à la mise en valeur de la ville.

CASSER LES MODÈLES EXISTANTS

Toujours selon Carmen Munoz, les technologies ne représentent nullement un frein au développement de la ville durable. « L'important, c'est d'organiser la gouvernance publique et de créer les modèles économiques adaptés. En France, le modèle de Dijon est exemplaire en matière de gouvernance. » La notion de « Smart City » reste encore confuse et complexe pour des nombreuses collectivités, poursuit-elle, en considérant que « la chaîne de valeur reste à démontrer mais elle passe souvent par les économies d'énergie et de ressources, comme c'est le cas pour l'éclairage urbain, et par les recettes liées à des nouveaux services

autour de la mobilité, comme le stationnement ou le transport décarboné ». Au niveau des collectivités, les opérateurs et les services continuent à travailler en silos. Pourtant, aujourd'hui, la « Smart City » les contraint à « ne plus travailler dans leur coin ». Il devient donc impératif de travailler ensemble, en écosystème. « C'est la seule façon de poser les vrais problèmes », estime Carmen Munoz, qui est aussi vice-présidente de la Task Force Ville Durable du Medef International, en militant pour « participer à la création de l'équipe de France de la "Smart City", notre pays comptant de nombreux bons joueurs individuels ».

Pour mieux y parvenir, conseille-t-elle, il faut d'abord « casser les modèles existants ». M. Loïc Perret directeur co-innovation à la direction des Achats de Schneider, convient de l'importance que « les grands groupes nationaux donnent de la visibilité aux PME ». Parallèlement, les collectivités doivent réussir leur mutation obligeant à sortir du code la commande publique et avoir recours à des contrats de droit privé adaptés, qui leur, malheureusement, leur sont trop peu connus. Citons, par exemple, le partenariat à l'innovation permettant d'investir, de façon très spécifique, en fonction de la solution à mettre en œuvre. ■ JD

Les inter-communalités disposent des compétences pour développer des Smart Cities.